



Programme de Formation

BPJEPS Activités Gymniques option GR

Responsable de formation : Alexis SIMON

Téléphone : 02.35.63.18.98.

Email : asimon@normandie-ffgym.fr

Diplôme visé :

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

- Spécialité : Educateur Sportif
- Mention : Activités gymniques
- Option : Gymnastique Rythmique
- Niveau : Diplôme d'état de niveau IV

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser l'animation et l'enseignement des disciplines gymniques
- Définir les spécificités des différents publics d'intervention
- Maîtriser les démarches de projet nécessaires au développement associatif

Les compétences visées sont les suivantes :

Unité Capitalisable 1 Encadrer tout public dans tout lieu et toutes structures	Unité Capitalisable 2 Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
Unité Capitalisable 3 Concevoir un cycle d'animation dans le champ des activités gymniques	Unité Capitalisable 4 Mobiliser les techniques pour mettre en œuvre un cycle d'apprentissage dans l'option Activités Gymniques Acrobatiques, jusqu'au premier niveau de compétition fédérale.

I.R.F. C.R.N.G.

SIRET : 790 019 822 00036 / N° OF : 25 14 02618 14 / UAI : 0763496M

Adresse : Comité de Gymnastique - Immeuble Blaise Pascal, 20 place Henri Gadeau de Kerville, 76100 Rouen

Public visé et prérequis

La formation s'adresse aux futurs professionnels des activités gymniques. Le diplôme permet non-seulement l'encadrement et la conduite de séances d'animation et d'entraînement, mais également la participation à la vie associative de la structure (organisation, gestion des activités et des évènements).

L'accès à la formation nécessite :

- D'être âgé de 18 ans à l'entrée en formation
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive et à l'encadrement des AG
- De satisfaire aux exigences préalables (test pratique) et aux épreuves de sélection (test pédagogique, épreuve écrite et informatique)
- D'être titulaire d'un diplôme de premier secours à jour

Date et durée :

Du 16 Août 2022 au 08 Septembre 2023 :

- 685 heures en organisme de formation
- 525 heures en stage

Moyens mobilisés :

Formateurs :

- Alexis SIMON, Master 2 STAPS
- Réseau de formateurs spécialisés (animateurs, managers, directeurs, enseignants, conseillers techniques)

Modalités pédagogiques :

- Alternance : La formation s'exerce en alternance entre le centre de formation (situé à Rouen) et la structure d'accueil du stagiaire.
- Formation en organisme :
 - o Interventions pratiques en gymnase pour l'expérimentation des disciplines et les mises en situations pédagogiques
 - o Interventions sur des publics spécifiques (sénior, handicapés, petite-enfance)
 - o Apports théoriques en salle de cours (sciences biologiques, sciences humaines, réglementation, démarche de projet, d'animation et d'entraînement)

Lieu :

- Comité Régional de Gymnastique de Normandie
 - o Immeuble Blaise Pascal, 20 place Henri Gadeau de Kerville, 76100 Rouen
- Divers gymnases de l'agglomération Rouennaise et Région Normandie.

I.R.F. C.R.N.G.

SIRET : 790 019 822 00036 / N° OF : 25 14 02618 14 / UAI : 0763496M

Adresse : Comité de Gymnastique - Immeuble Blaise Pascal, 20 place Henri Gadeau de Kerville, 76100 Rouen

Organisation pédagogique de la formation :

Contenus de formation

Le temps de la formation en centre est articulé autour de trois grands axes, reprenant les U.C. identifiées dans l'arrêté du 5 Septembre 2016.

Connaissance et intégration dans le milieu professionnel

Connaissances générales liées à la connaissance des différents publics et à l'organisation des structures sportives dans leur environnement humain, institutionnel et géographique.

A partir d'une connaissance approfondie des différents publics potentiellement adhérents de sa structure, le stagiaire devra analyser les ressources et le territoire dans lequel la structure se situe afin de proposer une action de promotion des activités gymniques. Le stagiaire devra concevoir, conduire et évaluer ce projet en mettant en évidence sa capacité à communiquer et à prendre en compte les caractéristiques du public identifié dans le projet. Cette action doit contribuer au fonctionnement de la structure.

Conception et animation de séquences pédagogiques

Connaissances liées à l'organisation de l'enseignement, à la pédagogie de l'animation et aux savoir-faire techniques.

Le stagiaire s'appuiera sur la connaissance de l'ensemble des activités de la mention pour proposer une évaluation diagnostique de ses pratiquants afin de définir des objectifs d'apprentissage et d'élaborer une planification cohérente de son enseignement. Il devra également être capable de faire vivre une séance d'animation, de gérer l'inattendu, de prendre la bonne décision au bon moment, en proposant des situations d'apprentissage adaptées.

Préparation des sportifs aux évènements compétitifs

Compétences liées à l'optimisation de la performance à travers la maîtrise des techniques de la mention ainsi que des règlements et principes de sécurité.

Le stagiaire devra organiser des séquences d'entraînement en s'appuyant sur une maîtrise approfondie des techniques de la mention, ainsi que sur une maîtrise des gestes de sécurité nécessaires à la pratique. L'optimisation de la performance de ses pratiquants passera par la maîtrise et la mise en application des divers règlements mais également par la construction d'une démarche d'entraînement précise (planification de la préparation physique, technique, gymnique tournée vers des objectifs compétitifs précis et adaptés).

I.R.F. C.R.N.G.

SIRET : 790 019 822 00036 / N° OF : 25 14 02618 14 / UAI : 0763496M

Adresse : Comité de Gymnastique - Immeuble Blaise Pascal, 20 place Henri Gadeau de Kerville, 76100 Rouen

Outils de suivi pédagogique

Le suivi pédagogique des stagiaires est réalisé par :

- La mise en place d'un livret pédagogique dans lequel sont identifiées des fiches d'observation en structure, les attestations de suivi des dossiers, les bilans par périodes des tuteurs de stages, des employeurs ou responsables de structure et des représentants de l'organisme de formation.
- Trois visites d'observation et d'accompagnement des stagiaires, réalisées par l'équipe pédagogique
- L'envoi, après chaque thématique de formation, des bilans de formation et/ou épreuves certificatives
- La mise en place de trois comités de pilotage rassemblant les stagiaires, les responsables pédagogiques, les tuteurs, les formateurs, les responsables de structure.

Infrastructure et moyens matériels

L'Institut Régional de Formation étant une structure rattachée au Comité Régional de Gymnastique de Normandie, il bénéficie du support logistique de ce dernier :

- Salle de formation équipée (tableau blanc, tableau d'affichage, vidéoprojecteur, ordinateurs, ...)
- Salariés pour l'accompagnement des stagiaires (cadres techniques, directeur administratif, agent de développement, secrétaire)
- Accès au réseau gymnique du territoire (facilités d'accès aux salles de gymnastique, réseau de tuteurs et formateurs...)
- Partenariat avec l'Université de Rouen STAPS

Modalités d'évaluation :

Le diplôme est obtenu par la validation de 4 Unités Capitalisables. Les stagiaires sont évalués au cours de 3 épreuves :

- Démarche de projet (UC 1 et 2)
- Animation en O.F. (UC 3)
- Entraînement en O.F. (UC 4)

Epreuve 1 - Démarche de projet

Cette épreuve consiste en un exposé suivi d'un entretien. Elle doit mettre en avant les capacités du candidat à mettre en œuvre un projet de développement au sein de sa structure. Cette épreuve s'appuie sur un dossier professionnel réalisé par le candidat.

Cette épreuve se déroule en fin de formation pour permettre aux stagiaires d'appréhender au mieux leur environnement et de mettre en place leur action.

I.R.F. C.R.N.G.

SIRET : 790 019 822 00036 / N° OF : 25 14 02618 14 / UAI : 0763496M

Adresse : Comité de Gymnastique - Immeuble Blaise Pascal, 20 place Henri Gadeau de Kerville, 76100 Rouen

Epreuve 2 - Animation en centre de formation

Cette épreuve consiste en une séance d'animation en organisme de formation, suivie d'un entretien. Elle s'appuie sur un dossier d'animation réalisé par le candidat.

Cette épreuve apparaît en premier dans le calendrier car elle correspond à une compétence transversale à toutes les activités gymniques.

Epreuve 3 - Entraînement en centre de formation

Cette épreuve consiste en une séance d'entraînement en organisme de formation, suivie d'un entretien. Cette épreuve s'appuie sur un dossier d'entraînement réalisé par le candidat.

Cette épreuve apparaît en dernier dans le ruban pédagogique car elle nécessite une plus grande expertise et maîtrise des compétences techniques, et d'entraînement.

Programme de formation :

La formation est construite au travers des 4UC qui la composent.

- UC1 : Connaissance des différents publics, encadrement de la pratique en assurant la sécurité des pratiquants, communication dans les situations de la vie professionnelle.
- UC2 : Thématiques d'enseignement orientées sur la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet répondant aux besoins d'une structure (démarche de projet, établir un diagnostic interne et externe d'une structure, outil et canaux de communication, identification d'un public cible, établissement d'un budget prévisionnel et réalisé, pilotage d'un projet, évaluation d'un projet)
- UC3 : Techniques et méthodes pédagogiques liées à l'encadrement d'un groupe au travers de la conception, conduite et évaluation d'un cycle d'animation dans le champ des activités gymniques. Les disciplines abordées sont les suivantes : GAF, GAM, GAC, GR, Trampoline, TeamGym, Aérobie, Parkour, Baby Gym, Gym Séniors.
- UC4 : Maîtrise des techniques et perfectionnement en gymnastique rythmique, connaissances règlementaires en compétition, optimisation de la performance et prévention de blessure

I.R.F. C.R.N.G.

SIRET : 790 019 822 00036 / N° OF : 25 14 02618 14 / UAI : 0763496M

Adresse : Comité de Gymnastique - Immeuble Blaise Pascal, 20 place Henri Gadeau de Kerville, 76100 Rouen